

Actualités de la mise en œuvre

Le personnel enseignant de l'Ontario : à la hauteur du défi face au changement



Au cours des derniers mois, j'ai été en mesure d'apprécier le profond engagement envers l'excellence, qui est partagé par le personnel enseignant de la province. En m'entretenant avec les enseignantes et les enseignants, les directrices et les directeurs d'école et les dirigeants des conseils scolaires lors de réunions et de conférences, j'ai constaté qu'il y a clairement un sentiment d'optimisme et un dynamisme dans le système ainsi qu'une conviction profonde que nous réalisons un changement positif.

Les résultats des élèves sont en hausse et l'objectif de voir 75 pour cent des élèves atteindre la moyenne provinciale est à notre portée. Par ailleurs, nous avons constaté une amélioration progressive du taux d'obtention du diplôme d'études secondaires, et je suis convaincue que nous atteindrons notre objectif de 85 pour cent d'ici 2010.

L'année a été marquée par des réalisations considérables. Ce fut aussi une année de changement accéléré, ce qui a exigé que les enseignantes et les enseignants de l'Ontario donnent le meilleur d'eux-mêmes. Nous sommes déterminés à ce que vous réussissiez. À cet égard, nous avons annoncé récemment un financement de 23 millions de dollars pour appuyer la formation spécialisée des enseignantes et des enseignants de l'Ontario au cours de l'été qui vient.

J'espère que vous profiterez de cette possibilité de perfectionnement professionnel afin de renouveler et de rafraîchir votre vision personnelle pour 2006-2007. Je vous souhaite tout ce qu'il y a de mieux et je vous remercie de votre dévouement grâce auquel les enseignantes et les enseignants de l'Ontario sont parmi les meilleurs au monde.

La ministre de l'Éducation,

Sandra Pupatello

Sandra Pupatello

TABLE DES MATIÈRES

Réussite des élèves – phase III	2
Apprentissage électronique dans les écoles de l'Ontario	5
Décrochage scolaire	8
Crédits d'éducation coopérative et crédits obligatoires	11
Réussite des élèves en milieu rural	14

Présenté par le Partenariat de la mise en œuvre, en collaboration avec le ministère de l'Éducation de l'Ontario

Concevoir la vision : Réussite des élèves – phase III

Réussite des élèves en milieu rural

Crédits d'éducation coopérative et crédits obligatoires

Apprentissage électronique dans les écoles de l'Ontario

Décrochage scolaire



CONCEVOIR LA VISION :

STRATÉGIE VISANT LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES – COUP D'ENVOI DE LA PHASE III DANS LES ÉCOLES ONTARIENNES

La Stratégie visant la réussite des élèves de l'Ontario, une initiative multi-dimensionnelle prise dans le but d'offrir à tous les élèves du palier secondaire la possibilité de réussir à l'école et dans leurs destinations post-secondaires, entame sa troisième phase avec l'introduction d'une série de nouvelles mesures qui mettront à profit et pousseront plus loin le succès obtenu au cours des phases I et II.

Les initiatives prévues pour la phase III incluent l'ajout d'une Majeure haute spécialisation au DESO (Diplôme d'études secondaires de l'Ontario) et l'introduction d'un nouveau certificat de compétences provincial, de nouvelles possibilités d'éducation coopérative, l'élaboration d'un programme à double reconnaissance de crédits et l'accréditation externe approuvée par le ministère, un soutien accru aux écoles rurales et l'introduction de mesures législatives obligeant les élèves à poursuivre leurs études jusqu'à l'âge de 18 ans ou jusqu'à l'obtention de leur diplôme.

La Stratégie visant la réussite des élèves énonce également pour 2010 des objectifs particuliers axés sur une augmentation spectaculaire des taux d'obtention du diplôme d'études secondaires et sur la réduction du nombre de décrocheurs. Ces objectifs partent du principe que chaque élève mérite une éducation qui favorise un bon résultat. Ce résultat devrait correspondre le mieux possible au potentiel de chaque élève, mettre en valeur la volonté et la capacité d'apprendre et former un noyau de connaissances, de compétences et de valeurs communes pour tous les élèves.

“

...chaque élève mérite une
éducation qui favorise un bon résultat.

”

Perspectives d'avenir : Majeure haute spécialisation

La nouvelle Majeure haute spécialisation vise à fournir aux élèves une solide formation scolaire de base et à leur offrir la possibilité de se concentrer sur leurs études secondaires et d'explorer les carrières auxquelles ils aspirent.

Les élèves inscrits dans la Majeure haute spécialisation regrouperont de six à 12 crédits au moins dans un domaine d'intérêt choisi, alignés sur une formation postsecondaire, à un programme d'apprentissage ou à une expérience en milieu de travail. Les regroupements de cours se feront selon les secteurs industriels suivants : arts et culture, agriculture (y compris aménagement paysager) et exploitation minière et forestière, construction, fabrication, transport, santé et services sociaux, hôtellerie et tourisme, développement communautaire et loisirs, gestion d'entreprises et entrepreneuriat.

Les élèves qui choisissent une Majeure haute spécialisation auront davantage de possibilités d'apprentissage par l'expérience, tout en accumulant :

- > 30 crédits au total;
- > 18 crédits obligatoires, dont le français, les mathématiques, l'histoire et les sciences;
- > les compétences linguistiques requises, en Ontario, pour l'obtention du diplôme;
- > 40 heures de service communautaire.

Les élèves inscrits dans une Majeure haute spécialisation participeront à un apprentissage chez des employeurs, ainsi que dans des centres de formation professionnelle, des collèges et des organismes communautaires. Ils pourront se concentrer sur une série de cours liés à leur domaine d'intérêt, qui les prépareront à réussir sur le marché du travail et dans leurs études postsecondaires. Ils auront également la possibilité d'obtenir des certificats de compétences reconnus par l'industrie, par exemple en réanimation cardiorespiratoire, en secourisme, ou pour la formation Good Host.

Le ministère entreprendra la mise en place graduelle des programmes de Majeure haute spécialisation dans un nombre limité de secteurs en septembre 2006 et élargira leur mise en œuvre à l'échelle provinciale en septembre 2007.

Réussite pour tous les élèves : Certificat de compétences provincial

Afin d'assurer un bon résultat à tous les élèves, un nouveau certificat de compétences provincial sera conçu pour les élèves qui pourraient ne pas obtenir leur DESO.

Le certificat de compétences provincial visera surtout la reconnaissance positive des compétences acquises, y compris :

> la préparation au monde du travail	> l'accréditation externe
> la formation aux compétences essentielles	> la constitution d'un portfolio
> l'apprentissage par l'expérience	> la préparation à la vie

Ce nouveau certificat améliorera les possibilités d'emploi et d'apprentissage pour les élèves et contribuera à leur sentiment d'accomplissement et de compétence.

Relever la barre : Loi sur l'apprentissage jusqu'à l'âge de 18 ans

Coïncidant avec l'objectif de la Stratégie visant la réussite des élèves, qui est de proposer des débouchés utiles et intéressants à tous les élèves, l'adoption éventuelle d'un projet de loi déposé dans ce but portera l'âge de fin de scolarité (actuellement de 16 ans) à 18 ans.

Cette loi exigera que les élèves continuent leur formation scolaire en salle de classe ou qu'ils suivent un programme d'apprentissage ou de formation en milieu de travail, jusqu'à l'âge de 18 ans ou jusqu'à l'obtention de leur diplôme. Elle crée par ailleurs entre les écoles secondaires et les destinations postsecondaires, des liens qui permettront la reconnaissance d'un apprentissage externe équivalent pour les crédits d'études secondaires.

En avant toute : Programmes à double reconnaissance de crédits

Les programmes à double reconnaissance de crédits permettent aux élèves du palier secondaire d'accumuler un certain nombre de crédits en participant à une formation en apprentissage et à des cours de niveau postsecondaire qui comptent à la fois pour le DESO, pour le certificat d'apprentissage, le certificat de qualification professionnelle et pour un diplôme ou grade postsecondaire.

En Ontario, différents conseils scolaires ont commencé à mettre à l'essai le modèle de la double reconnaissance de crédits dans le cadre de l'Initiative de jonction écoles-collèges-milieu de travail. Depuis février 2005, les élèves de l'Académie des métiers et de la technologie (AMTEO) du Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien suivent des cours d'apprentissage de niveau 1 dans les métiers de soudure, de coiffure, de techniques d'entretien automobile ou comme aide-cuisinier en partenariat avec le collège d'arts appliqués et de technologie La Cité collégiale et le ministère de la Formation et des Collèges et Universités. Les compétences acquises compteront pour l'obtention du certificat de qualification professionnelle de l'Ontario et du DESO. Depuis février 2006, un groupe d'élèves de l'AMTEO suivent un cours de cosmétologie au niveau postsecondaire à La Cité collégiale en vue de la reconnaissance de crédits pour l'obtention du certificat d'études collégiales et du DESO. Le Conseil scolaire de district du Nouvel Ontario, le Conseil scolaire de district du Grand Nord de l'Ontario, le Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario ainsi que le Conseil des écoles catholiques du Centre-Est de l'Ontario offrent à leurs élèves la possibilité de suivre des cours d'apprentissage en partenariat avec La Cité collégiale et le Collège Boréal.

Les élèves qui s'impliquent dans le projet pilote reçoivent un enseignement dispensé par une équipe d'enseignantes et enseignants du palier secondaire et des professeurs de collège, et ils sont exposés à un vaste éventail de programmes d'apprentissage connexes, de programmes d'études collégiales et de possibilités de carrières. Le personnel enseignant et le corps professoral qui prennent part au projet pilote affirment que les élèves sont plus intéressés par leurs études et qu'ils ont réalisé des progrès spectaculaires sur le plan du rendement scolaire grâce au modèle à double reconnaissance de crédits.

Multiplier les options : Accréditation externe

Grâce à la Stratégie visant la réussite des élèves, ceux-ci pourront recevoir au maximum deux crédits pour un apprentissage équivalent ne relevant pas de l'enseignement ordinairement dispensé en milieu scolaire.

Des directives et des normes sont en cours d'élaboration et pourraient prévoir la reconnaissance de crédits pour de la formation ou des certificats reconnus par l'industrie, une formation linguistique internationale et des programmes de perfectionnement pour les jeunes.

Édifier des partenariats : Éducation coopérative

Par le truchement de la Stratégie visant la réussite des élèves, des partenariats plus solides entre le monde de l'éducation, le milieu des affaires et les organismes communautaires sont en cours d'élaboration afin de multiplier les possibilités de placement dans le programme d'éducation coopérative et le secteur de l'emploi pour les élèves.

Dans le souci d'élargir la reconnaissance de l'apprentissage par l'expérience, les élèves peuvent maintenant compter deux crédits d'éducation coopérative pour l'accumulation de leurs 18 crédits obligatoires. Les cours d'éducation coopérative constituent jusqu'à présent le meilleur et le plus réussi des exemples de la façon de reconnaître l'apprentissage fait hors de la salle de classe traditionnelle. (Pour de plus amples renseignements, lire l'article sur l'éducation coopérative dans ce numéro d'*Actualités de la mise en œuvre*.)

Forger de nouveaux liens : Destinations postsecondaires

Outre le resserrement des liens avec le secteur des affaires et les organismes communautaires, des démarches sont en cours afin de tisser des liens plus étroits avec toutes les destinations postsecondaires.

Cette initiative vise à améliorer la communication et la coordination entre les divers fournisseurs, tels les conseils scolaires, les collèges et les organismes communautaires.

Par exemple, certaines écoles secondaires de l'Ontario offrent à présent le niveau 1 du programme de formation en apprentissage pour un certain nombre de métiers spécialisés, dans le cadre du Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario (PAJO). Ceci donne aux élèves une longueur d'avance pendant qu'ils travaillent en vue de l'obtention de leur certificat de qualification professionnelle dans un métier spécialisé.

Une nouvelle Unité des politiques d'éducation des adultes a par ailleurs été créée afin d'établir des liens directs entre le ministère de l'Éducation et le ministère de la Formation et des Collèges et Universités.



Élargir les possibilités :

Soutien des écoles rurales

Diverses initiatives ont été prises pour mettre les écoles secondaires rurales et leurs pareilles des centres urbains sur un pied d'égalité, y compris un financement supplémentaire pour les coûts de fonctionnement, la mise en place d'une nouvelle « Majeure haute spécialisation en agriculture et en affaires rurales » dans le cadre du programme menant à l'obtention d'un diplôme spécialisé, ainsi que de savants programmes conçus en vue de mettre à l'essai de nouvelles approches novatrices pour la réussite des élèves. (Un complément d'information sur ces initiatives est présenté dans les articles sur les projets phares et les projets pilotes d'apprentissage électronique, dans ce numéro d'*Actualités de la mise en œuvre*.)

Viser juste : Taux cibles d'obtention du diplôme

Les nouveaux objectifs provinciaux en matière d'obtention du diplôme ont pour but de réduire de moitié le taux de décrochage en Ontario d'ici 2010. D'ici la date ciblée, 85 pour cent de l'ensemble des élèves de l'Ontario obtiendront leur diplôme, une amélioration par rapport au taux de 71 pour cent estimé pour 2004-2005.

C'est afin de contribuer à atteindre ces objectifs qu'a été mis sur pied un nouveau système de Gestion de l'information pour l'amélioration du rendement des élèves (GIARE), assorti d'indicateurs clés qui aideront les parents, les écoles et les conseils à mesurer le succès obtenu dans l'ensemble de la province. Le système GIARE favorisera :

- > l'identification précoce des élèves du palier secondaire qui ont de la difficulté à suivre le curriculum, avec une attention particulière à l'accumulation de crédits en 9^e et en 10^e année et à la réussite des cours obligatoires de 9^e et de 10^e année;
- > l'obligation, pour chaque école et chaque conseil, de rendre des comptes aux parents en surveillant les indicateurs clés d'une année à l'autre;
- > l'utilisation des données résultant des indicateurs clés dans la planification de l'amélioration des écoles;
- > l'élaboration de données de base pour mesurer le succès des initiatives ministérielles.

RÉUSSITE DES ÉLÈVES : CINQ OBJECTIFS CLÉS

1. Un meilleur apprentissage

Les élèves feront un meilleur apprentissage grâce aux réussites antérieures, aux interventions plus précoces, à une formation plus poussée du personnel enseignant, à une plus grande disponibilité de l'aide au rattrapage, à un plus grand choix de cours privés, à d'autres possibilités de récupération de crédits, à des mentors, au plafonnement des effectifs de certaines classes choisies et à d'autres programmes.

2. Des attitudes et des attentes plus réalistes

Les élèves, les parents, le personnel enseignant et le public seront encouragés par divers moyens à avoir pour les élèves de grandes ambitions qui dénotent le même respect pour le potentiel distinct de chaque élève.

3. Des écoles attentives et accueillantes

Les élèves percevront l'éducation comme étant le meilleur choix dont ils disposent pour réaliser pleinement leur potentiel. Du personnel, de la formation, des programmes et des ressources supplémentaires, combinés à des programmes de participation des élèves ayant des besoins particuliers, feront en sorte que les élèves bénéficient de l'attention et de l'encouragement dont ils ont besoin.

4. Des résultats clairs liés aux programmes d'emploi-formation, d'apprentissage, collégiaux et universitaires

Les élèves pourront voir beaucoup mieux la pertinence des cours qu'ils choisissent pour leur éducation, pour leur formation et, en fin de compte, pour leur future carrière. Une collaboration officielle entre les écoles et les institutions postsecondaires, les programmes, les lieux de travail et les organismes communautaires sera renforcée.

5. Des objectifs de réussite définis

Le ministère a établi des cibles pour la réussite des élèves. Les écoles, les conseils scolaires et le ministère seront en mesure de suivre le progrès accompli vers l'atteinte de l'objectif provincial d'obtention du DESO – 85 pour cent d'ici 2010. Ce taux visé est supérieur au taux de 71 pour cent obtenu en 2004-2005.

APERÇU :

Taux d'obtention du diplôme et perspectives de réussite

Les statistiques montrent qu'environ 70 pour cent des nouveaux emplois en Ontario exigent à tout le moins des études secondaires. Selon le rapport de l'étude ontarienne menée récemment sur l'enseignement postsecondaire, *L'Ontario : chef de file en éducation*, les personnes sans diplôme d'études secondaires gagnent presque 40 pour cent de moins que celles qui ont obtenu un certificat ou un diplôme d'une école de métiers. De plus, le rapport montre qu'en Ontario, les personnes âgées de 15 à 24 ans qui abandonnent leurs études sont presque deux fois plus susceptibles de se trouver sans emploi que celles qui obtiennent leur diplôme. Le rapport intégral est présenté à l'adresse www.raareview.on.ca.

L'APPRENTISSAGE ÉLECTRONIQUE : UNE SOURCE D'OUTILS FORMIDABLES POUR LES ÉLÈVES ET LE PERSONNEL ENSEIGNANT



À mesure que certaines technologies de l'information telles que le Web ont atteint leur plein développement, l'apprentissage électronique s'est imposé de par le monde comme puissant modèle d'enseignement et d'apprentissage, à l'efficacité incontestée. Son utilité a été maintes fois attestée pour ce qui est d'appuyer l'acquisition des compétences de base en littératie et en numératie, d'enrichir l'enseignement et l'apprentissage en salle de classe, d'offrir aux élèves des régions rurales et isolées des chances égales d'accès aux possibilités d'apprentissage, ou encore de faciliter l'apprentissage des élèves ayant des besoins particuliers. Ce numéro présente le nouveau projet pilote d'apprentissage électronique que le ministère a décidé de lancer et rapporte les observations de trois éducatrices détachées auprès de l'équipe de développement de l'apprentissage électronique du ministère au sujet des avantages que cette nouvelle technologie présente pour les élèves et pour le personnel enseignant de l'Ontario.

Apprentissage électronique Ontario, une initiative ministérielle en développement depuis 2004, vise à répondre aux attentes du personnel enseignant et des élèves, et ce par la multiplication des possibilités d'apprentissage qui peuvent mener à l'obtention d'un diplôme d'études secondaires et servir de préparation à la poursuite des études ou à une formation. Cette initiative aide les conseils scolaires à mettre en œuvre plusieurs éléments clés de la Stratégie visant la réussite des élèves, et notamment à :

- > offrir aux élèves des petites écoles rurales et isolées des chances égales d'accès à une variété de cours et de ressources
- > offrir aux élèves plus de flexibilité et de choix dans la manière d'accumuler les crédits nécessaires à l'obtention du Diplôme d'études secondaires de l'Ontario
- > renforcer les mécanismes de soutien de l'acquisition de solides compétences en littératie et en numératie
- > proposer aux élèves un moyen efficace de récupérer des crédits

La Stratégie d'apprentissage électronique de l'Ontario

Le modèle ontarien d'apprentissage électronique est le fruit d'une longue recherche sur le rôle que joue cette forme d'apprentissage de par le monde, de même que d'une vaste consultation des directrices et directeurs de l'éducation de la province, du personnel des services techniques comme du personnel enseignant de nos écoles, des élèves de l'Ontario et de leurs parents et d'autres personnes intéressées au sein de la collectivité.

Le Réseau ontarien du savoir au service de l'éducation, précurseur d'Apprentissage électronique Ontario, a par ailleurs collaboré avec le Conseil ontarien des directrices et directeurs de l'éducation à une étude visant à faire le point sur l'apprentissage électronique dans les écoles ontariennes et à recueillir des avis sur la technologie qui rend cet apprentissage possible.

La Stratégie d'apprentissage électronique mise au point pour les écoles de l'Ontario à l'issue de ces travaux prévoit :

- > l'accès à des cours d'apprentissage en ligne donnant droit à des crédits d'études secondaires;
- > l'accès à d'autres cours d'apprentissage en ligne pour les élèves du jardin d'enfants à la 12^e année;
- > des politiques et des lignes directrices à l'intention des conseils scolaires et des écoles;
- > des consignes détaillées portant sur l'infrastructure requise et d'autres questions techniques;
- > des normes provinciales relatives au contenu des cours d'apprentissage en ligne;
- > des activités de perfectionnement professionnel pour le personnel enseignant.

La mise en œuvre de l'apprentissage électronique

Les cours, qu'élaborent des enseignantes et enseignants détachés auprès d'Apprentissage électronique Ontario, sont offerts par les conseils scolaires locaux grâce à un Système de gestion de l'apprentissage basé sur une plate-forme informatique commune. Leur enseignement est assuré par des membres du personnel enseignant des conseils scolaires de district, qui travaillent en ligne avec leurs élèves.

En janvier 2006, quelque 800 élèves inscrits auprès de 11 conseils scolaires de langue anglaise ont mis à l'essai une quinzaine de cours créés dans le cadre de l'Initiative d'apprentissage électronique. Le nombre de conseils scolaires participant à ces mises à l'essai devrait augmenter durant l'année scolaire 2006-2007.

Dès l'automne 2006, l'ensemble du personnel enseignant et des élèves de tous les conseils scolaires de district de langue anglaise pourront accéder à des ressources pédagogiques en ligne par l'intermédiaire du « Dépôt d'objets d'apprentissage (DOA) » mis sur pied dans le cadre d'Apprentissage électronique Ontario. Plusieurs exemples de ces objets d'apprentissage électronique, qui peuvent s'avérer utiles pour faciliter aussi bien l'enseignement que l'apprentissage dans différentes disciplines aux paliers élémentaire et secondaire, sont disponibles sur le site Web d'Apprentissage électronique Ontario.

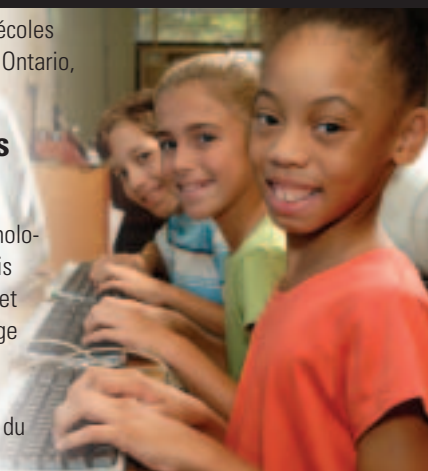
Les 12 conseils scolaires de langue française qui se sont associés en 2000 pour former un projet d'apprentissage électronique baptisé « Service d'apprentissage médiatisé franco-ontarien (SAMFO) » se joindront à Apprentissage électronique Ontario (AEO) en 2007. AEO forgera des relations de travail avec le SAMFO, qui a plusieurs années d'expérience à son acquis en matière de création de cours et de ressources d'apprentissage électronique. Les 39 cours d'apprentissage en ligne et les 640 objets d'apprentissage s'y rapportant seront transférés sur la plate-forme provinciale et versés au DOA d'ici septembre 2007. Le SAMFO continuera par ailleurs à seconder AEO pour la création de ressources et de cours additionnels à l'usage des conseils scolaires de langue française.

Visitez le site Web d'Apprentissage électronique Ontario

Pour en savoir plus sur l'apprentissage électronique dans les écoles ontariennes, visitez le site Web d'Apprentissage électronique Ontario, www.elearningontario.ca.

Quelles technologies entrent en jeu dans l'apprentissage électronique?

L'apprentissage électronique utilise un vaste éventail de technologies pour appuyer l'enseignement et l'apprentissage, y compris des tableaux blancs électroniques, des bavardoirs, le courriel et les fils de discussion. Le Système de gestion de l'apprentissage permet l'enseignement en ligne de cours donnant droit à des crédits d'études secondaires, de même que l'utilisation de ressources électroniques dans les salles de classe ordinaires, du jardin d'enfants à la 12^e année.



Les cours d'apprentissage électronique

La liste complète des cours médiatisés de groupe se trouve à :

http://www.cforp.on.ca/samfoweb/ressources/Liste_cmg-annexe_2.htm.

Celle des cours médiatisés autogérés se trouve à :

http://www.cforp.on.ca/samfoweb/ressources/Liste_CMA2.html.

>> AUTRES SERVICES AUX APPRENANTES ET AUX APPRENANTS

Le Centre d'études indépendantes (CEI) fait partie de TVOntario et, à ce titre, fournit une vaste gamme de cours par correspondance qui permettent aux résidents de l'Ontario d'obtenir des crédits pour un diplôme d'études secondaires, de mettre à jour leurs connaissances de base ou d'étudier pour leur développement personnel.

Les cours du CEI sont des cours sur papier. Les élèves peuvent commencer un cours et obtenir leur diplôme d'études secondaires à n'importe quel moment de l'année, tout en étudiant à leur propre rythme. Leurs travaux sont notés par des enseignantes et enseignants brevetés de l'Ontario. Le matériel des cours est prêté par le CEI.

Une gamme étendue de cours à crédit conformes au programme-cadre de l'Ontario est offert au palier secondaire. Pour les cours allant de la 1^{ère} à la 8^e année au palier élémentaire, la version française est en cours d'élaboration.

Parmi les services à base de technologie, mentionnons SOS Devoirs, un service offert conjointement par le Conseil scolaire du Centre-Sud-Ouest et TFO en collaboration avec l'ensemble des conseils scolaires de langue française de l'Ontario. SOS Devoirs apporte un soutien aux élèves francophones de la province à l'heure des devoirs. C'est entièrement gratuit et simple à utiliser : il suffit à l'élève de donner un coup de fil ou de visiter le site et d'y inscrire un mot de passe.

L'APPRENTISSAGE ÉLECTRONIQUE AU JOUR LE JOUR : Trois éducatrices relatent leur expérience

Comment s'y prendre pour que l'apprentissage électronique profite aux élèves? Se prête-t-il à l'ensemble des élèves et des tâches d'apprentissage? Quelles sont les choses que les éducatrices ou éducateurs doivent savoir à propos de ces nouvelles technologies d'enseignement et d'apprentissage? Actualités de la mise en œuvre a demandé à trois éducatrices, présentement employées par Apprentissage électronique Ontario, de révéler ce qu'elles savaient de l'apprentissage électronique avant de venir travailler au ministère.

Nicole Cadieux
Service d'apprentissage
médiatisé franco-ontarien
(SAMFO)



« À mon avis, dans ma profession, nous n'avons jusqu'ici qu'une très vague idée du potentiel de l'apprentissage électronique. C'est encore si nouveau... mais à mesure que nous en découvrons les rouages et comment en tirer le meilleur parti, nous assisterons certainement à une croissance dans ce domaine.

Si l'on songe, par exemple, aux difficultés auxquelles peuvent se heurter les plus petites écoles et aussi les écoles éloignées, sur le plan de la prestation des cours, et en particulier des cours facultatifs, les avantages de l'apprentissage électronique deviennent évidents. Disons qu'une plus grande école dispose des ressources spécialisées pour offrir sur place un cours particulier : grâce à l'apprentissage électronique, ce même cours pourra être offert, non seulement aux élèves de cette école, mais à d'autres élèves partout dans la province. Du coup, l'effectif du cours inclut des élèves de plusieurs écoles qui n'auraient autrement pas eu accès à ce contenu d'apprentissage et à cet enseignant spécialisé. Il se pourrait par exemple que neuf élèves inscrits au cours fréquentent l'école qui l'offre, tandis que les autres sont inscrits à des écoles aux quatre coins de la province : les retombées de l'apprentissage électronique sont importantes.

La prestation des cours peut se faire de multiples façons. Les élèves peuvent interagir entre eux et avec leur enseignante ou leur enseignant en mode synchrone (c'est-à-dire en même temps), par le biais de téléconférences, par exemple. Plusieurs échanges se font également en mode asynchrone (donc en temps différé), par le biais d'échanges de courriels ou de forums de discussion.

Quoi qu'il en soit, il ne faut pas perdre de vue le rôle que les enseignantes et les enseignants jouent dans la prestation des cours d'apprentissage électronique : il consiste en effet à assurer un soutien pédagogique en ligne et à motiver les élèves jour après jour. La qualité et la fréquence des échanges entre les élèves et la personne qui enseigne un cours sont de la plus haute importance dans ce contexte.

L'apprentissage électronique a bien des attraits pour les élèves, et peut même être très amusant. Il peut par exemple leur donner accès à un objet d'apprentissage animé et interactif qui leur fait comprendre un concept qu'il serait très difficile de démontrer autrement. Le programme de biologie de 12^e année inclut notamment un contenu de cours sur la génétique moléculaire qui traite du clonage. Ce processus est habituellement

expliqué aux élèves de façon plus traditionnelle, en se servant de manuels scolaires et d'explications verbales. On peut maintenant compléter ces stratégies en utilisant des objets d'apprentissage qui simulent le clonage. Les élèves procèdent ainsi au clonage en ligne d'une souris, en simulant la démarche réalisée dans un laboratoire scientifique, sur fond d'images et de sons tout à fait réalistes. J'utilise souvent cet exemple dans des présentations à mes collègues, et je ne vous dis pas les « oh là là » et autres exclamations qu'il suscite.

L'apprentissage électronique revêt une importance accrue pour les conseils scolaires de langue française, pour lesquels la disponibilité des ressources pédagogiques est souvent limitée. Il va sans dire que cette technologie permet de rendre accessibles quantité de ressources et d'occasions additionnelles qui peuvent aider les élèves à acquérir les connaissances et les outils requis pour se préparer à leur destination postsecondaire sans avoir à quitter leur école. L'apprentissage électronique est un outil très prometteur qui contribuera à minimiser les disparités au niveau de l'accès aux services et au niveau du nombre de ressources disponibles aux élèves d'un bout à l'autre de la province. »

Quelles sont les caractéristiques du Dépôt d'objets d'apprentissage?

L'ensemble des enseignantes et enseignants, des élèves et des parents d'élèves des écoles publiques de la province pourront dès cet automne accéder à une collection de ressources en ligne baptisée « Dépôt d'objets d'apprentissage ». Cette collection renfermera des ressources numériques, toutes liées aux attentes du curriculum, conçues pour les élèves du jardin d'enfants à la 12^e année. Les enseignantes et les enseignants pourront :

- utiliser une fonction de recherche pour trouver des ressources multimédias par année d'études, matière, domaine, mot clé, auteur ou style d'apprentissage
- mettre à contribution leurs propres ressources pédagogiques

Laurie Hazzard
Avon Maitland District
School Board



« J'ai découvert l'apprentissage électronique en ma capacité de directrice de ce qui est, sauf erreur de ma part, la seule école virtuelle de la province, à Avon Maitland.

L'école vient de célébrer l'inscription de son millième élève, alors que tous ses cours donnant droit à des crédits sont des cours électroniques. La première année, elle accueillait juste une trentaine d'élèves. Le jour de mon départ, l'effectif avait atteint 800 élèves, et ses rangs gonflent sans cesse.

Avon Maitland est un conseil d'écoles rurales, dont relèvent plusieurs assez petites écoles secondaires. Il nous a donc fallu trouver moyen de proposer à nos jeunes le plus vaste choix de cours possible. Grâce au modèle d'apprentissage électronique que nous avons adopté, on peut aujourd'hui voir des élèves, reliés à un laboratoire informatique multidisciplinaire, suivre des cours dans toute une gamme de disciplines. L'enseignante ou l'enseignant affecté à un cours est en ligne chaque jour pendant les 76 minutes que dure le cours. De plus, les élèves sont invités à poser toutes leurs questions dans un fil de discussion, de sorte que les autres élèves de la classe puissent en prendre connaissance et profiter des réponses de l'enseignante ou de l'enseignant, que ce soit en temps réel ou deux heures plus tard.

Les choses n'ont pas été tout à fait sans mal. Au début, les interventions du personnel enseignant se limitaient à noter les travaux. Les élèves se branchaient sur le système, récupéraient leurs textes, faisaient leurs devoirs, puis les renvoyaient à leur enseignante ou enseignant par courrier électronique. Leur taux de réussite était catastrophique, mais dès le moment où nous avons instauré des échanges avec des enseignantes et enseignants réguliers à contrat, il a grimpé en flèche : cela nous a servi d'importante leçon.

L'apprentissage électronique fait ressortir toute la créativité des enseignantes et enseignants quant à la manière d'offrir leurs cours. Chez nous, quelqu'un qui enseigne l'histoire a par exemple eu l'idée de présenter un « invité » à sa classe chaque semaine, parmi lesquels nul autre que Winston Churchill. Une autre fois, une personne enseignant la géographie a demandé au professeur d'une université située à plus de 150 kilomètres de parler aux élèves des débouchés possibles à l'issue d'études dans cette discipline. Il n'y a pas de limite à ce genre de possibilités.

L'apprentissage électronique n'est peut-être pas idéal pour tous les élèves, mais je doute qu'il existe quelque forme d'apprentissage qui soit qui puisse convenir à tout le monde. Il y aura toujours des élèves parfaitement à l'aise dans une salle de classe ordinaire, tandis que d'autres, dès le pas de la porte franchi, auront pour seule envie de repartir : or, la nature expérimentale de l'apprentissage électronique réussit souvent à capter l'intérêt des élèves plus réticents.

Nous avons aussi constaté que l'apprentissage électronique présente un fort attrait pour les élèves qui avaient quitté l'école sans leur diplôme d'études secondaires. En effet, il met ces jeunes à l'aise et les aide à achever les

Quelles sont les caractéristiques du Système de gestion de l'apprentissage?

Le Système de gestion de l'apprentissage est une application mise au point en vertu d'une licence accordée par le ministère afin que les conseils scolaires puissent offrir des activités d'apprentissage en ligne. Ce système permet au personnel enseignant et aux conseils scolaires d'effectuer les tâches suivantes :

- | | | |
|--|--|--|
| > inscrire les élèves | > utiliser des technologies comme les bavardoirs, le courriel, les fils de discussion et les tableaux blancs électroniques | > communiquer et collaborer |
| > suivre les progrès des élèves | | > offrir des exercices d'apprentissage ayant une pertinence locale |
| > entreprendre des activités d'enseignement et d'apprentissage | | > recourir à un service de dépannage technique |

cours à crédit qu'il leur faut pour obtenir leur DESO, au rythme et suivant les horaires qui répondent à leurs besoins. Ces jeunes se présentent, souvent accompagnés de leur père ou de leur mère, à une séance où on leur explique comment le système fonctionne, puis repartent suivre le reste d'un cours en ligne de manière autonome.

Nous avons déjà à plusieurs reprises été témoins de façons extraordinaires de tirer parti de l'apprentissage électronique pour enrichir son éducation coopérative, comme cette jeune personne qui voulait devenir astronaute. L'impossibilité d'un placement approprié dans notre coin de campagne n'a pas freiné son enthousiasme : l'apprentissage électronique lui a permis de faire un stage avec l'Agence spatiale canadienne. Nous avons aussi assisté à des échanges entre les jeunes de nos écoles et des élèves dont les familles sont stationnées avec nos Forces armées en Allemagne sur l'importance que le Jour du Souvenir revêt à leurs yeux.

L'avantage immédiat de l'apprentissage électronique est qu'il permet de rendre les cours et les ressources plus accessibles aux conseils et aux écoles de plus petite taille. Ceci étant dit, il me semble qu'il renferme un tas de possibilités que nous avons à peine commencé à entrevoir, et ce pour l'ensemble des conseils et de leurs élèves. »

Rose Burton-Spohn
London District Catholic
School Board



« J'ai fait ma première expérience de l'apprentissage électronique en tant qu'étudiante, bien avant que mes responsabilités professionnelles ne m'amènent à concevoir des cours de cette nature pour le conseil scolaire de district catholique de London. Je m'étais inscrite à des cours d'orientation professionnelle offerts par un collège communautaire, et il se trouve qu'ils étaient offerts en ligne : dès le départ, j'ai été frappée par le potentiel de cet outil.

Ce qui est fantastique, c'est la variété de formes que peut prendre l'apprentissage électronique. Ces premiers cours que j'ai suivis n'étaient guère plus que la présentation d'un manuel en ligne. D'autres cours auxquels je me suis inscrite par la suite, à l'université, manquaient à première vue de « contenu » au sens traditionnel du mot, car l'apprentissage se faisait pour l'essentiel au moyen d'échanges entre les professeurs et les étudiants.

L'apprentissage électronique peut donc varier du tout au tout, ce qui à mon sens nous oblige à la réflexion suivante : nous nous représentons souvent cet apprentissage comme une forme d'interaction entre l'élève et le contenu, ou entre l'élève et la technologie; le fait est que l'apprentissage électronique se prête aussi à de fabuleuses interactions entre l'enseignante ou l'enseignant

et son élève, de même qu'à des échanges de personne à personne entre les élèves.

L'idée restera longtemps ancrée dans l'esprit des gens qu'il est impossible d'enseigner certains cours en ligne, comme par exemple l'éducation physique, la musique ou les arts culinaires. Et pourtant, il suffit de parler aux gens qui assurent un tel enseignement en ligne pour se rendre compte que cela peut très bien marcher. L'apprentissage en ligne de la musique est un très bon exemple, et je connais personnellement quelqu'un qui donne des cours d'arts plastiques en ligne. La même chose vaut pour les sciences. 'Où est le laboratoire?', diront certains : le fait est qu'il existe des simulations géniales basées sur le logiciel Flash, sans parler de toutes les expériences que les élèves peuvent faire à la maison.

L'apprentissage électronique présente bien des avantages pour un grand nombre d'élèves. Il peut arriver que des écoles ou conseils de petite envergure ne soient pas en mesure d'offrir certains cours, et même qu'au sein d'une assez grande école, seule une partie d'un cours soit offerte, et encore, à des heures qui ne conviennent pas à tous les élèves. C'est ce genre de situations qui font l'essor de l'apprentissage électronique. Il y a aussi le fait que l'enseignement en salle de classe met souvent en valeur les élèves extrovertis, tandis que les élèves introvertis s'épanouissent mieux dans le contexte de l'apprentissage électronique, qui peut d'ailleurs aussi s'avérer idéal pour les élèves surdoués.

De la même façon, l'apprentissage électronique pourrait venir en aide aux élèves qui risquent l'échec scolaire, qui n'arrivent pas à suivre dans une classe ordinaire. Je pense là au cas d'une jeune personne qui a du mal à comprendre ce qui se dit en classe, mais dont les compétences en écriture et en lecture sont tout à fait au niveau. Il y a aussi les élèves qui font du bon travail, à condition qu'on leur donne un peu plus de temps qu'aux autres; les élèves victimes d'intimidation; les élèves de 11^e année qui n'ont pas encore obtenu leurs crédits de sciences de 9^e année; sans oublier les élèves qui « détestent l'école » : nous avons toutes et tous eu ce genre de jeune dans notre classe.

Enfin, un avantage de l'apprentissage électronique que l'on évoque pas assez souvent à mon avis est le fait même qu'il expose les élèves à une nouvelle technologie. Cette forme d'apprentissage se répand de plus en plus, et il me semble assez évident qu'un beau jour, la plupart de nos élèves participeront à une forme ou une autre d'apprentissage électronique. Il est souvent dit que notre rôle consiste à préparer nos élèves à leur futur milieu de vie et de travail : je pense pour ma part que l'apprentissage électronique occupera une place de plus en plus importante dans ce contexte. »

LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE :

Une conversation avec le Dr Bruce Ferguson

Le ministère de l'Éducation a commandité une recherche sur le décrochage scolaire dont le rapport, intitulé *Early School Leavers: Understanding the Lived Reality of Student Disengagement from Secondary School*, a été achevé en 2005. Ce rapport traite des facteurs complexes qui peuvent inciter les jeunes à abandonner l'école ainsi que des soutiens qui pourraient les aider à persévérer jusqu'à l'obtention de leur diplôme. Ce numéro en présente les principales constatations ainsi qu'un entretien avec l'un des principaux chercheurs, le professeur Bruce Ferguson du Hospital for Sick Children et ardent défenseur des intérêts des élèves. Nous nous sommes aussi entretenus avec l'auteur d'une seconde recherche qui a été menée en prolongement pour approfondir cette question dans les écoles de langue française.

Actualités de la mise en œuvre (A.M.E.) : Le rapport fait le point sur des questions très variées. Quels sont les constats qui vous ont le plus frappé?

Bruce Ferguson (B. F.) :

Eh bien, une des questions qui nous est clairement apparue – et je m'adresse ici au personnel enseignant et aux directions d'école –, c'est notre réticence à aller vers ces jeunes.

Un jeune homme que nous avons interviewé nous a dit : « Je ne réussissais pas très bien en classe... et je commençais à avoir des ennuis... mais jamais personne ne m'a demandé ce qui n'allait pas. » Je me souviens que quelqu'un d'autre nous a dit : « Jamais personne ne s'est donné la peine de me parler en tête-à-tête. »

Avant de débiter notre recherche, nous avons demandé aux intervieweurs de remercier les jeunes, car nous savions qu'il leur serait difficile de communiquer ces renseignements. Mais dans bien des cas, les jeunes nous ont dit : « Non, cela a été bénéfique. On ne m'avait jamais demandé. »

A.M.E. : Cette importance de savoir que quelqu'un se soucie du jeune... cela revient souvent dans votre recherche.

B. F. : Oui, c'est extrêmement important pour tous les jeunes. Nous parlons des 5 C de la réussite : compétence, caractère, compassion, connexion et confiance en soi. Ce n'est pas par hasard que cette série commence par la compétence et se termine par la confiance en soi : l'une mène à l'autre.

Vous savez, on travaille beaucoup à renforcer l'estime de soi des jeunes – on a cette habitude de leur dire qu'ils sont beaux, intelligents et merveilleux en toute circonstance –, mais je crois que cela ne les avance pas à grand-chose.

Ce qu'il faut faire, c'est leur donner la compétence. Ensuite, on peut leur dire : « Regarde un peu ce dont tu es capable! »



A.M.E. : Le rapport souligne aussi l'importance des relations et des liens avec la communauté.

B. F. : Oui, tout est interrelié. Ce qui est particulièrement important, c'est d'avoir des relations significatives avec des adultes autres que ceux de la famille. C'est merveilleux quand plusieurs personnes de la communauté se soucient de vous.

En conséquence, vous êtes beaucoup moins tentés de faire des bêtises que si vous pensez que personne ne se soucie de vous.

A.M.E. : Vous insistez beaucoup sur le rapport entre les relations interpersonnelles et le décrochage.

B. F. : Effectivement. Quitter l'école ne se décide pas sur un coup de tête. Cette décision dépend de la nature des relations que l'élève entretient avec les membres de sa famille et d'autres personnes à l'école, aussi bien parmi le personnel enseignant que parmi ses camarades. Elle dépend de l'expérience scolaire de l'élève, du fait qu'il croit ou non réussir.

Les jeunes carburent à l'espoir, au même titre que les automobiles carburent à l'essence. Quand il ne leur reste plus rien à espérer, ils cessent d'avancer.

J'étais dans une communauté du nord et quelqu'un m'a demandé : « Que pouvons-nous faire pour nos jeunes? » J'ai répliqué : « Quelle vision d'avenir avez-vous pour votre communauté? » On m'a répondu qu'on n'avait pas de vision d'avenir et j'en ai conclu : « Dans ce cas, vous ne pouvez rien faire pour vos jeunes. »

Ce que nous pouvons faire pour nos jeunes, c'est leur donner des raisons d'espérer. Partout dans le monde où des groupes importants de jeunes ont perdu l'espoir, on assiste à des troubles sociaux. C'est que ces groupes de jeunes ne voient pas comment améliorer leur sort par des moyens honnêtes.

A.M.E. : Comment pouvons-nous donner espoir aux jeunes?

B. F. : Eh bien, nous ne pouvons pas nous attendre à ce que les éducateurs assument seuls cette tâche. Et cela, il est important de le souligner. À mon avis, la communauté s'est distancée un peu de sa participation à l'éducation.

Si l'on songe à ce qui se passait il y a, disons, une quarantaine d'années à Toronto, il faut bien admettre que la communauté s'intéressait beaucoup plus à la vie des écoles secondaires. Les parents assistaient plus souvent aux rencontres avec le personnel enseignant, aux pièces montées par les élèves, aux matchs de football, etc.

Aujourd'hui, ils ne le font plus, ou alors en moins grand nombre. Cela s'explique en partie par un changement d'attitude des élèves vis-à-vis de l'école, mais il me semble que la communauté ne serre plus les rangs autour des écoles comme autrefois.

Il faut un respect mutuel. Les écoles doivent prendre garde à ne pas ériger des barrières. En retour, ce ne serait pas une mauvaise chose si nous faisons comme il y a quelques siècles, à cette époque lointaine où les écoles – et leur personnel enseignant – étaient le centre de la communauté.

A.M.E. : Vous voulez dire que la communauté tout entière devrait assumer sa part de responsabilité?

B. F. : Exactement. Je vous avoue que je suis toujours sidéré quand j'entends des gens qui disent : « Je n'ai pas d'enfants fréquentant l'école, pourquoi faut-il que je paie des impôts scolaires? » Nous ne pouvons pas nous payer le luxe d'une telle imprévoyance.

A.M.E. : Cette idée d'une communauté qui manifeste de l'empathie... comment cela se reflète-t-il en classe?

B. F. : Eh bien, la communauté, l'école, la classe... tous ces milieux devraient être axés sur les jeunes.

C'est intéressant... Récemment, j'ai participé à une réunion où nous avons étudié un questionnaire d'enquête qui devait servir à cerner les qualités propres à une bonne enseignante ou un bon enseignant.

Au premier coup d'œil, je me suis rendu compte que ce questionnaire traitait uniquement des capacités cognitives. J'ai fait remarquer que, s'il était vrai que ces capacités sont tout à fait souhaitables, il n'en demeurerait pas moins que quelqu'un pouvait fort bien être un as à tous ces niveaux et malgré tout être un



enseignant médiocre, si cette personne ne se voyait pas comme un promoteur du développement humain.

A.M.E. : Que voulez-vous dire par là?

B. F. : À mon avis, la toute première question que tout membre de la profession enseignante devrait se poser est celle-ci : « Est-ce que je me perçois comme un promoteur du développement humain, ou est-ce que j'enseigne la géographie? » À cette question, j'aimerais pouvoir entendre cette réponse : « Je suis un promoteur du développement humain, et mon moyen de le promouvoir, c'est la géographie. »

Un promoteur du développement humain considère chaque élève, tient compte de la voie que celui-ci suit et se demande ce qu'il peut faire durant le temps où cet élève est dans sa classe pour lui faire adopter une meilleure voie d'avenir. C'est un merveilleux cadeau à faire à nos jeunes.

A.M.E. : Et le rôle de l'école dans tout cela?

B. F. : Eh bien, parmi les recommandations du rapport figure celle d'une plus grande souplesse. Une excellente façon d'appliquer ce principe est de tenir compte du développement des adolescents dans l'organisation de la vie scolaire.

Ainsi, les adolescents se réveillent tard. Ce n'est pas de la paresse, c'est physiologique.

Il faudrait aussi tenir compte du fait que la partie de notre cerveau qui nous aide à planifier et à arrêter des stratégies, à élaborer des hypothèses et à vérifier leur validité de façon logique, ou encore à maîtriser notre comportement, ce cerveau antérieur n'arrive à maturité qu'au début de la vingtaine.

Tout cela pour dire que nous devons faire attention à ne pas surcharger les élèves avec toutes sortes de tâches à un point tel que nous pouvons les vouer à l'échec. Nous devons plutôt voir à ce que nos écoles s'adaptent aux particularités des jeunes – et respectent l'étape où ils sont rendus –, de façon à rendre leur réussite inévitable.

A.M.E. : Quelles réflexions cette recherche suscite-t-elle en vous en ce qui concerne les élèves?

B. F. : De nombreuses réflexions. Mais j'aimerais en souligner une plus particulièrement. À la question : « Quels sont les élèves les plus importants à l'école? », la plupart des gens vous répondront que ce sont les élèves de 12^e année, parce que ces jeunes sont sur le point de s'embarquer vers différentes destinations postsecondaires.

Moi, je vous répondrais tout le contraire. Les élèves les plus importants sont ceux de 9^e année, car il leur reste quatre années de scolarité à faire. Il n'y a selon moi pas de transition plus difficile dans la vie que celle qui conduit l'élève de l'école élémentaire, où tout le personnel enseignant le connaît et l'aime, à une école secondaire de 1 500 élèves.

C'est pourquoi nous devons traiter ces élèves comme la cohorte la plus importante de l'école. Nous devons investir dans leur réussite et nous devons le faire sans tarder.

A.M.E. : Cette notion d'investissement est de toute évidence un fil conducteur de votre réflexion.

B. F. : En effet. Un investissement par chacun des partenaires dans le processus.

Pour réaliser leur plein potentiel, les élèves doivent eux-mêmes s'investir dans leur réussite. Les enseignantes et enseignants doivent se sentir engagés et désirer de bons résultats pour leurs élèves, tant sur le plan scolaire que personnel. Les responsables de l'école doivent participer afin de créer un milieu scolaire accueillant et d'aider les élèves à se reprendre en main s'ils font de mauvais choix. La qualité de l'enseignement et la qualité du milieu scolaire, qui reposent notamment sur la flexibilité et la sensibilité aux divers besoins des élèves, sont d'une importance cruciale.

Viennent ensuite les parents et la communauté. Il importe que les parents se sentent à l'aise à l'école et qu'ils aient le sentiment qu'ils peuvent faire quelque chose. Il faut aussi que les parents comprennent bien leur rôle. Il faudrait qu'ils s'informent auprès de leur enfant de ce qui se passe à l'école, qu'ils lui demandent s'il a des devoirs et s'ils peuvent faire quelque chose pour l'aider à les faire.

Nous devons convaincre les membres de la communauté que le bon fonctionnement des écoles est dans leur intérêt. Ils doivent être informés, avoir le sentiment d'être les bienvenus, sentir que l'école recherche leur participation.

C'est de cela qu'il s'agit, d'un renouveau du sens communautaire et d'un engagement commun envers ces jeunes. Ce sont tous de bons enfants. Tous les jours, nous devons nous demander : « Est-ce que nous mettons vraiment à contribution toutes nos connaissances, est-ce que nous faisons vraiment tout ce qui est en notre pouvoir pour les aider à réussir le mieux possible dans la vie? »

LA TRANSITION ENTRE LA 8^e ET LA 9^e ANNÉE : UNE PRIORITÉ CLÉ

Un échec au début des études secondaires constitue un indicateur important et annonce des difficultés scolaires subséquentes ainsi que, dans bien des cas, le décrochage. Une des priorités clés du ministère pour 2006-2007 est de réduire le nombre d'élèves de 9^e année qui perdent un crédit.

Le ministère a tenu un colloque provincial les 17, 18 et 19 mai dernier afin d'offrir une formation à près de 275 intervenants clés des écoles élémentaires et secondaires de langue française, parmi lesquels des enseignantes et enseignants en classe et ceux chargés de la réussite des élèves, des conseillères et conseillers en orientation, des directrices et directeurs d'école ainsi que des surintendantes et surintendants et les leaders pour la réussite des élèves.

Cette formation était axée sur l'importance, autant pour les écoles que pour les conseils scolaires, d'élaborer et de mettre en place un processus clairement défini, comprenant des étapes et des stratégies explicites, pour faciliter la transition des élèves.

Il y a été question des pratiques efficaces que les équipes de transition des écoles pourraient adopter, telles qu'une liste des caractéristiques d'une transition efficace, un plan basé sur ces caractéristiques et comprenant des stratégies, des échéanciers, des interventions et un suivi tout au long de leur première année au secondaire. Les participants ont étudié la façon dont les données sont partagées et lesquelles sont communiquées ainsi que le renforcement des facteurs de protection tels que les liens avec des adultes qui se soucient de l'élève.

Où puis-je trouver la version intégrale du rapport?

Le rapport, qui n'a pas été traduit, est affiché sur le site Web de langue anglaise du ministère à www.edu.gov.on.ca. Cliquez sur le bouton « Administrators » au haut de l'écran, puis sur le lien « Reports ». Le rapport qui traite uniquement des écoles de langue française, est affiché au même endroit dans la version française du site Web; il suffit de cliquer sur « Administrateurs » et « Rapports ».



Le point de vue des jeunes des écoles de langue française : Un entretien avec Gratien Allaire

Pour nous parler des constats de la recherche menée auprès des jeunes des écoles de langue française, nous nous sommes adressés à celui qui l'a dirigée, M. Gratien Allaire, Ph.D., professeur d'histoire et directeur de l'Institut franco-ontarien de l'Université Laurentienne. Le rapport, qui s'intitule *Le décrochage au secondaire en Ontario français : Le point de vue des jeunes*, a été rédigé par M. Allaire et son équipe, avec M. Jacques Michaud comme chercheur principal, pour le ministère de l'Éducation. On trouvera leur rapport sur le site Web du ministère à www.edu.gov.on.ca, en cliquant sur le bouton « Administrateurs » au haut de l'écran, puis sur le lien « Rapports ».



D'où l'idée de cette étude est-elle venue?

L'étude a été conçue comme une extension de la recherche sur les décrocheurs déjà effectuée par le professeur Bruce Ferguson. Nous voulions essentiellement concentrer le regard sur les élèves des écoles de langue française. Pour ce faire, nous avons pu utiliser une partie des données du professeur Ferguson, qui a eu recours, bien entendu, à un échantillon d'envergure provinciale. Mais en même temps, il nous fallait accroître la somme de données pour que nous puissions avoir une idée très précise de la situation chez les francophones de partout en Ontario – le nord, l'est, le centre et le sud de la province, les régions urbaines et rurales, etc. Nous nous sommes donc retrouvés avec un échantillon assez complexe, beaucoup plus représentatif de la diversité de la communauté franco-ontarienne.

Qu'avez-vous pu tirer des nouvelles données?

Comme on pouvait s'y attendre, il existe de nombreuses similitudes entre les élèves anglophones et les élèves francophones. L'importance de la place de l'élève dans l'école et dans le milieu scolaire, par exemple. Ou encore la pertinence du curriculum par rapport à l'emploi que l'élève prévoit occuper plus tard. Ce qui a attiré notre attention plus particulièrement, c'était que, même si les situations sont semblables, les raisons sous-jacentes diffèrent à de nombreux égards.

Que voulez-vous dire?

En fait, les élèves des écoles de langue française qui abandonnent leurs études pour de bon le font la plupart du temps pour les mêmes raisons que les élèves anglophones, et parfois pour des raisons de langue

Principaux facteurs de **risque**

Dans leur analyse du processus de désengagement, les chercheurs font ressortir une série de cheminements complexes menant au décrochage, chacun ayant des points de départ, des écueils et des aboutissements différents. Leur rapport signale les facteurs de risque liés au sexe et aux questions de transgénérisme, de même que l'expérience vécue par les autochtones, les élèves des milieux ruraux, les francophones, les nouveaux arrivants et les jeunes de la deuxième génération, les minorités visibles et les jeunes de la troisième génération et de générations subséquentes.

	Communauté/école	Famille/classe	Élève
Facteurs non liés à l'école	• Classe sociale peu élevée • Statut de minorité • Sexe • Milieu urbain ou rural • Culture de la jeunesse • Immigration / rétablissement	• Famille • Lien école-foyer • Statut d'adulte	• Handicaps • Expérimentation du risque • Isolement social • Identité • Déménagements / interruptions
Facteurs liés à l'école	• Système disciplinaire inefficace • Manque d'orientation, de conseils professionnels ou de soutien • Culture de l'école non favorable • Mauvaises relations avec l'administration • Défauts de la structure scolaire • Évaluation insuffisante des handicaps • Conflits avec la culture de l'école	• Mauvaises relations entre l'élève et les enseignantes et enseignants • Curriculum • Enseignement passif • Non-respect des styles d'apprentissage • Manque de soutien	• Niveau d'engagement peu élevé • Suspension / expulsion • Retenues

Principaux facteurs de **protection**

	Communauté/école	Famille/classe	Élève
Facteurs non liés à l'école	• Milieu urbain ou rural • Personnes qui offrent un soutien dans la communauté (services de protection de l'enfance, etc.)	• Famille • Lien école-foyer • Emploi limité	• Avantage éducatif • Amis / amis de cœur • Vie saine • Compréhension de soi, réflexion, motivation
Facteurs liés à l'école	• Climat scolaire favorable • Taille de l'école et de la classe • Tuteurs et soutien • Autres genres de scolarité	• Style d'enseignement / empathie • Conseillers d'orientation / soutien • Curriculum	• Amis / pairs • Camarades de classe

et de culture. Mais nous nous sommes aussi penchés sur un autre phénomène, celui des élèves qui décident de faire le saut à l'école de langue anglaise. Nous avons voulu connaître leurs raisons de quitter l'école de langue française. Dans certains cas, ils s'en vont parce qu'une école de langue anglaise située à proximité offre un plus large éventail de cours. Dans d'autres cas, ils veulent étudier dans un collège ou dans une université de langue anglaise et ils préfèrent alors s'y préparer dans une école de langue anglaise.

Le climat scolaire n'est-il pas un facteur de protection pour ces élèves?

Oui, c'est un facteur déterminant, aussi bien pour les élèves francophones que pour les élèves anglophones. En fait, selon nos rencontres avec les élèves francophones, l'harmonie entre les élèves et le personnel scolaire, entre l'école et le foyer ainsi qu'entre l'école et la communauté a une très grande influence. Mais on observe une différence capitale entre les deux systèmes. Pour le décrocheur anglophone, l'abandon des études signifie la fin du parcours. L'élève francophone, lui, a une autre option : il peut passer à l'école de langue anglaise, ce que nous appelons le

décrochage culturel. Dans un certain sens, le lien avec l'école est plus important dans le système d'éducation en langue française, parce qu'il est plus facile pour les élèves, et dans certains cas plus rapide, de changer d'école lorsqu'ils ne s'y sentent pas liés.

Vous mentionnez aussi l'influence du travail.

Oui, et ici encore, je dirais que l'influence est plus marquée chez les élèves francophones. Très souvent, les élèves disent qu'ils ont des responsabilités familiales. Beaucoup indiquent qu'ils doivent gagner leur vie eux-mêmes, mais qu'ils doivent aussi contribuer au revenu familial. Je n'ai pas besoin de rappeler que les exigences du travail et celles de l'école entrent parfois en conflit. On est donc confronté à un problème sérieux qui peut avoir une influence sur la décision d'abandonner les études ou non.

Quelles autres différences culturelles avez-vous constatées?

Je crois que la découverte la plus intéressante – et qui mérite un examen plus approfondi – est celle qui indique un changement de culture dans la population étudiante. Je suppose que le même phénomène se manifeste du côté anglophone, mais je ne suis pas certain qu'il a le même impact.

De quel changement parlez-vous?

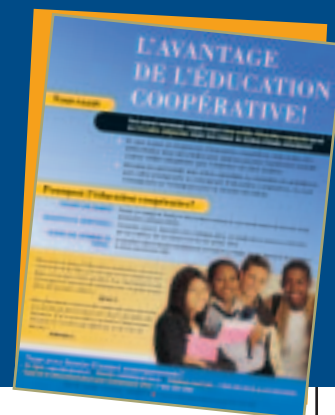
À de nombreux égards, ce changement s'apparente à celui qui est survenu à la fin des années 1960 et au début des années 1970. Je remarque, par exemple, que la planche à neige et la planche à roulettes ne sont pas seulement une mode ou un loisir. C'est devenu une véritable culture. C'est un style de vie, un mode de conduite. Et que nous disent les élèves? Que l'école est décalée par rapport à la réalité. L'école n'est plus au fait de la réalité des jeunes d'aujourd'hui.

Il semble que nous soyons revenus à la question du lien...

Oui, tout à fait. Les élèves disent que l'école ne les comprend pas, qu'elle ne les écoute pas. Tout comme l'étude en anglais, nous avons observé que les jeunes doivent avoir un sentiment d'appartenance vis-à-vis de leur école. Ils doivent sentir non seulement qu'ils y sont tolérés, mais qu'ils appartiennent à l'école. Je crois que le message envoyé aux responsables de l'éducation est clair : pour susciter l'engagement des élèves, il faut les écouter. Nous devons considérer les élèves comme des personnes uniques et accepter que leurs attitudes diffèrent des nôtres. Mais ils veulent sentir ce lien avec l'école, ils veulent appartenir à leur école. La plus belle chose que nous puissions faire pour eux, c'est justement de les accepter et d'établir ce lien avec eux.

CRÉDITS D'ÉDUCATION COOPÉRATIVE ET CRÉDITS OBLIGATOIRES NOUVEAUX ITINÉRAIRES POUR LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES

Les modifications annoncées récemment aux conditions d'obtention du diplôme d'études secondaires de l'Ontario ouvrent de nouvelles portes aux élèves qui veulent mettre à profit leurs forces et leurs intérêts dans le cadre de possibilités d'apprentissage par l'expérience en dehors de la salle de classe traditionnelle.



En vertu de la politique révisée, applicable de manière rétroactive depuis septembre 2005, deux crédits d'éducation coopérative, au maximum, sont admissibles pour satisfaire aux conditions d'obtention des crédits obligatoires des groupes 1, 2 ou 3 du diplôme. Les options offertes sont à présent les suivantes :

GROUPE 1 :

Les élèves peuvent désormais choisir un crédit en orientation et formation au cheminement de carrière ou en éducation coopérative pour remplir cette condition, auparavant limitée au français, à l'English, à une troisième langue, aux sciences humaines et sociales, et aux études canadiennes et mondiales.

GROUPE 2 :

Les élèves peuvent désormais choisir un crédit d'éducation coopérative pour remplir cette condition, auparavant limitée à l'éducation physique et santé, à l'éducation artistique et aux affaires et commerce.

GROUPE 3 :

Les élèves peuvent désormais choisir un crédit d'éducation coopérative pour remplir cette condition, auparavant limitée aux sciences et à l'éducation technologique.

L'éducation coopérative a servi pendant de nombreuses années de modèle pour reconnaître l'apprentissage en dehors de la salle de classe traditionnelle comme un volet important des études secondaires. Avec l'introduction des crédits d'éducation coopérative qui peuvent compter comme des crédits obligatoires, cependant, l'éventail et l'étendue des possibilités d'apprentissage par l'expérience se multiplieront de manière spectaculaire pour les élèves de l'Ontario. Ce numéro présente les points saillants de la nouvelle politique ainsi que la réaction d'élèves et d'éducateurs en ce qui a trait aux avantages qu'offrent ces changements.

LE POINT DE VUE des éducateurs

Krista-Layne Brandon • Conseillère Pédagogique • Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud

« Nous avons toujours dit que l'éducation coopérative était pour tous les élèves, et notre philosophie n'a pas changé. Depuis l'introduction de la politique révisée qui permet de compter deux crédits d'éducation coopérative au titre des crédits obligatoires, nous avons rencontré nos directrices et directeurs d'école pour leur expliquer ce changement et nous avons créé des horaires qui permettront à un plus grand nombre d'élèves de profiter des avantages de l'éducation coopérative, qu'ils se dirigent vers le marché du travail, le collège ou l'université.

Bien entendu, l'éducation coopérative profite également aux élèves qui éprouvent des difficultés dans leurs études. L'éducation coopérative répond à leurs besoins et nous permet de les aider à acquérir les compétences dont ils ont besoin pour occuper un emploi.

Mais, à mon sens, l'un des réels bienfaits de cette annonce réside dans l'élimination de cette perception que l'éducation coopérative est une voie qui nous permet de reléguer au second plan les jeunes ne réussissant pas très bien à l'école. À mon avis, ce changement confirme que, pour tous les élèves – quelle que soit leur destination –, l'éducation coopérative peut être un volet extrêmement précieux de leur apprentissage, et une bonne préparation pour leurs projets d'avenir. »



S'il faut un village pour élever un enfant, alors l'éducation coopérative démontre bien qu'il faut une communauté pour l'éduquer.



Marc Verhoeve • Chef des services de consultation • Forest Heights Collegiate Institute • Waterloo Region District School Board

« Le changement relatif aux crédits d'éducation coopérative va nous permettre d'adapter avec beaucoup plus de souplesse notre sélection de cours pour répondre aux besoins réels des élèves.

Il suffit de prendre le groupe 1, par exemple, pour comprendre que tous ces cours — langue, sciences sociales, études mondiales — sont fondés sur la compréhension de la langue. Bien sûr, ces cours composent un ensemble de compétences précieuses. Cela dit, certains élèves peuvent également y voir une contrainte. De même, les élèves peuvent avoir des difficultés d'apprentissage qui rendent problématiques l'obtention des crédits obligatoires dans les groupes 1, 2 ou 3, ce qui crée un réel obstacle à leur progression sur la voie menant au diplôme.

L'inclusion de l'orientation et de l'éducation coopérative offre une mine de possibilités. J'ai toujours pensé, particulièrement dans mon travail auprès des élèves à risque, que le fait d'autoriser l'intégration de ces cours dans les crédits obligatoires serait une chose extraordinaire pour ces jeunes. L'avantage réel de ces cours, c'est qu'ils démontrent à ces élèves la transférabilité de leurs compétences dans le monde du travail. Ainsi, ils peuvent se dire : « Bon, maintenant, je vois pourquoi j'ai besoin des cours de langue et de maths ». C'est un moyen très important de retenir les élèves à l'école et de les raccrocher. Il va sans dire que c'est aussi un moyen utile pour les jeunes d'explorer des destinations à emprunter au

terme de leurs études secondaires, tout en recevant des crédits.

Cette année seulement, nous avons dix-sept élèves qui auraient probablement décroché mais qui sont restés pour le GLN et le GLD, ce qui est en soi un résultat formidable. »

Carlos Sousa • Directeur adjoint • Communautés d'apprentissage parallèle • York Catholic District School Board

« Voilà une très grande nouvelle. Pour nous, cela signifie une plus grande souplesse et un plus vaste éventail de possibilités pour la programmation.

Certes, le changement annoncé propose aux élèves un autre moyen de satisfaire aux conditions d'obtention du diplôme, mais d'une façon qui respecte le fait qu'il s'agit là d'un apprentissage important. Désormais, l'éducation coopérative propose un apprentissage accrédité dans la mesure où elle compte parmi les cours ouvrant droit à des crédits obligatoires. Et cela revêt une importance primordiale.

Le changement annoncé profite à tous les élèves. Par exemple, une élève qui voudrait suivre un programme d'études collégiales ou universitaires en journalisme peut maintenant utiliser un cinquième crédit en français pour satisfaire à la condition du groupe 1, et une expérience coopérative dans le cadre d'un stage en journalisme pour satisfaire aux conditions des groupes 2 et 3. Ainsi, elle peut adapter son itinéraire d'études et prendre des décisions plus éclairées à propos de sa carrière et de ses études.

Mais je pense que le principal avantage, en l'occur-

rence, est le fait de reconnaître que cette méthode d'apprentissage est celle que de nombreux jeunes privilégient. Une vaste proportion de nos élèves s'épanouissent dans un stage parce qu'ils y acquièrent une expérience sur le tas, dans le monde réel, une expérience qui leur servira. Pour nombre d'élèves, c'est le meilleur moyen d'apprendre. Ça les intéresse et ils se sentent concernés. C'est ce qui importe. »

Mary-Jo Dick-Westerby, directrice d'école • Victor Disyak, enseignant du programme d'éducation coopérative • Robert Bateman High School • Halton District School Board

« C'est à mon avis un grand pas que nous venons de faire vers la validation de différentes méthodes d'apprentissage et vers la reconnaissance du fait que ces cours — et les élèves qui les suivent — font partie d'une voie normale.

Ces cours sont importants pour les jeunes, quelle que soit la destination qu'ils choisissent. Beaucoup d'entre eux, par exemple, s'imaginent qu'ils souhaitent entreprendre une carrière particulière après en avoir entendu parler à la télévision, ou peut-être à la suite d'une suggestion reçue de leurs parents. Un élève qui veut se lancer en médecine et qui découvre ensuite dans le cadre d'un stage que le milieu hospitalier ne lui plaît pas a réussi et a acquis une expérience profitable. Il y a aussi des élèves qui ne savaient pas du tout combien ils aimaient un milieu avant d'en faire l'expérience.

L'autre avantage que présente ce changement, c'est sa capacité à faire participer la communauté à l'éducation de manière beaucoup plus dynamique. S'il faut un village pour élever un enfant, alors l'éducation coopérative démontre bien qu'il faut une communauté pour l'éduquer.

Nous avons constaté une très forte participation au sein de la communauté. Nous pensions qu'il serait difficile de placer les élèves en milieu coopératif. Selon nos informations, seulement cinq réponses sur cent sont négatives. Ce qui est encore plus intéressant, c'est la transformation qui peut s'ensuivre pour les élèves lorsqu'on arrive à effectuer un jumelage vraiment adéquat. Nous avons vu des élèves passer de la dépression à un tout nouvel état d'esprit — et laisser paraître un tout autre langage corporel —. C'est remarquable de pouvoir obtenir un tel résultat, à si court terme par surcroît. Quoi de plus positif que cela! »

Melanie Parrack • Surintendante du système, Programme axé sur la réussite des élèves • Toronto District School Board

« L'une des choses auxquelles nous devons nous attarder, selon moi, est notre devoir de maintenir l'intérêt des jeunes pour leurs études. En effet, qu'on le veuille ou non, certains jeunes n'apprennent pas dans les salles de classe que nous avons conçues à l'origine, avec leurs rangées de pupitres.

Quels cours sont admissibles?

La condition d'obtention du crédit obligatoire supplémentaire pour le groupe 1 peut désormais être remplie en terminant avec succès l'un des cours suivants :

Stratégies d'apprentissage pour réussir à l'école secondaire

9^e année, cours ouvert (GLS10, GLE10, GLE20)

Découvrir le milieu de travail

10^e année, cours ouvert (GLD20)

Planifier son avenir

11^e année, cours ouvert (GWL30)

Leadership et entraide

11^e année, cours ouvert (GPP30)

Stratégies d'apprentissage pour réussir après l'école secondaire

12^e année, cours ouvert (GLS40, GLE40, GLE30)

Saisir le milieu de travail

12^e année, cours ouvert (GLN40)

La condition d'obtention du crédit obligatoire supplémentaire pour le groupe 1, 2 ou 3 peut également être remplie en terminant avec succès un cours d'éducation coopérative. Les cours d'éducation coopérative sont décrits dans le document *Éducation coopérative et autres formes d'éducation par l'expérience : Lignes directrices pour les écoles secondaires de l'Ontario* (2000). Au maximum, deux des trois crédits obligatoires supplémentaires associés aux groupes 1, 2 et 3 peuvent être obtenus dans le cadre de l'éducation coopérative.

Ces jeunes ont besoin de constater la pertinence de leurs études, ils ont besoin de toucher, de goûter et de sentir ce à quoi ressemble la mise en pratique de leur apprentissage. Et c'est précisément ainsi qu'ils établissent un lien avec la matière enseignée.

L'éducation coopérative est donc ce qui sauve beaucoup d'élèves. En premier lieu, les élèves qui recherchent cette expérience de travail, qui participent à nos programmes d'éducation coopérative, les jeunes qui partent et qui reviennent pour continuer leurs études.

Puis il y a le groupe d'élèves qui vacillent, qui hésitent et pourraient à peu de choses près quitter l'école. À ceux-là, les changements proposés ouvrent de nouvelles portes et apportent un nouvel espoir.

Nous avons également mis en place plusieurs types de programmes d'éducation coopérative afin de reconquérir les jeunes et de leur faire réintégrer le système scolaire. Beaucoup d'élèves se trouvent

bien à l'école, mais celle-ci ne répond pas à leurs besoins. Si on leur propose une expérience coopérative qui met en valeur le travail qu'ils accomplissent déjà et qui nous permet de renouveler leur intérêt, notre démarche sera couronnée de succès. Leur permettre d'obtenir des crédits obligatoires en même temps? Cela changera leur vie du tout au tout. »



ACTUALITÉS DE LA MISE EN ŒUVRE

reçoit le prix du mérite de l'AIPC

Le bulletin *Actualités de la mise en œuvre* a été reconnu par l'Association internationale des professionnels de la communication dans le cadre de l'édition 2006 de l'Ovation Award of Merit. Ce prix, qui reconnaît l'excellence en communication, est décerné annuellement par l'AIPC, un réseau mondial de professionnels de la communication dans le secteur de l'entreprise.



LE POINT DE VUE DES ÉLÈVES



« La mécanique automobile m'a intéressé dès mon arrivée à Louis-Riel. J'aime travailler avec mes mains et je voulais apprendre à réparer une voiture. Un jour, j'aimerais modifier et créer des voitures, préférablement dans mon propre garage. »

Vincent Joly

« L'éducation coopérative m'a permis d'acquérir de l'expérience comme chef. Au Clarion Resort, j'ai touché à tous les aspects du métier. J'ai travaillé de nuit, j'ai organisé des banquets et des déjeuners. »

Jessica Gauthier

« Le programme d'éducation coopérative m'a permis d'accumuler des crédits pour l'obtention de mon diplôme d'études secondaires tout en recevant une formation qui m'aide à m'adapter au milieu du travail. J'ai plus d'assurance et j'ai accru mon sens des responsabilités. Bref, l'expérience a été des plus positives et je suis très reconnaissante envers mon superviseur qui m'a accueillie chaleureusement et qui a su bien m'encadrer. »

Josée Rivet

« J'étais heureuse et fière d'avoir opté pour l'éducation coopérative parce que mon expérience m'a épargné un temps précieux. Si je n'avais pas participé à ce stage, j'aurais poursuivi mes études dans le domaine des affaires sans savoir que ce n'était pas pour moi. Le travail de bureau ne me convient pas. Moi, je dois bouger et je dois parler. »

Fadilah Jamous

« L'éducation coopérative me permettra de réaliser mon rêve : devenir le meilleur technicien d'entretien automobile! »

Éric Pilon

« Pendant mon stage au département des services informatiques, je me suis familiarisé avec différents domaines, notamment les télécommunications, la réseautique, l'informatique ainsi que le service à la clientèle. J'ai beaucoup apprécié l'expérience. »

Yann Arbour

RÉUSSITE DES ÉLÈVES EN MILIEU RURAL : NOUVELLE INITIATIVE AXÉE SUR DES BESOINS UNIQUES

Les écoles rurales représentent 25 pour cent de l'ensemble des écoles ontariennes et accueillent quelque 15 pour cent de la population étudiante provinciale.

Le rôle des écoles rurales est unique, cependant; aussi nombre de ces écoles sont-elles confrontées à des besoins et à des difficultés uniques. En particulier, elles accueillent généralement un plus petit effectif – guère plus de 500 élèves en moyenne – et couvrent souvent un vaste secteur géographique. Les écoles rurales, dans bien des cas, jouent un rôle élargi dans la collectivité et contribuent considérablement à la qualité globale de la vie communautaire. Fait tout aussi important, elles jouent un rôle vital par leur capacité à répondre à des besoins locaux distincts et à contribuer à l'essor économique des collectivités qu'elles servent, un enjeu de moins en moins négligeable à l'heure où la population de nombreuses collectivités rurales est en régression.

Par le truchement du Programme visant la réussite des élèves en milieu rural, une série de mesures ont été prises pour répondre aux besoins uniques des écoles rurales de l'Ontario et permettre aux 75 000 élèves du palier secondaire qui les fréquentent, de mieux réussir.

Située au cœur de la Stratégie axée sur la réussite des élèves en place dans la province, l'initiative axée sur la réussite des élèves en milieu rural comporte un programme phare visant à examiner et à promouvoir les pratiques utiles aux écoles rurales, de nouveaux cours ouvrant droit à des crédits pour les élèves des écoles rurales, ainsi que de nouveaux projets pilotes d'apprentissage électronique lancés dans l'ensemble de la province.

Programme phare rural

Ce programme phare a fourni aux écoles secondaires rurales le financement nécessaire pour mener à bien 70 projets innovateurs répondant à leurs besoins uniques et à ceux des collectivités qu'elles desservent et pour élaborer des pratiques utiles et applicables à l'ensemble de la province. Les programmes choisis pour recevoir un financement visent essentiellement à conserver l'effectif étudiant des écoles secondaires rurales et, ainsi, à augmenter le taux d'obtention du diplôme et à encourager un plus grand nombre d'élèves à suivre des études postsecondaires.

Les projets phares qui bénéficient d'un financement incluent un institut agricole, un centre autochtone de tutorat et d'exposition aux arts pour la réussite des élèves, un campus virtuel d'apprentissage électronique et un programme d'apprentissage par l'action. Les mini-profils présentés dans cet article ne concernent que dix des 70 projets lancés aux quatre coins de la province.

Nouvelles possibilités de crédits

Une spécialisation en agriculture et en affaires rurales s'inscrit dans le nouveau programme de Majeure haute spécialisation, qui propose des groupes de cours portant sur des secteurs particuliers et menant au DESO (Diplôme d'études secondaires de l'Ontario). Dans le cadre de la nouvelle spécialisation en agriculture et en affaires rurales, les élèves auront la possibilité de grouper de six à 12 cours sur l'agriculture et des sujets connexes afin que leur spécialisation soit inscrite sur leur diplôme. Tout en maintenant la même concentration d'études, l'option de spécialisation permet aux élèves d'obtenir des crédits dans des secteurs particuliers selon des modalités qui seront reconnues par les programmes d'études et leurs futurs employeurs.

L'élaboration – ou l'élargissement – des cours d'éducation coopérative en affaires rurales et dans des domaines liés à l'agriculture se poursuit également, l'objectif étant d'encourager les expériences coopératives dans des exploitations agricoles. À présent, les élèves peuvent compter au maximum deux crédits d'éducation coopérative au titre des crédits obligatoires pour l'obtention du DESO (voir « Crédits d'éducation coopérative : nouveaux itinéraires d'études pour la réussite des élèves »).

“ Les écoles rurales, dans bien des cas, jouent un rôle élargi dans la collectivité et contribuent considérablement à la qualité globale de la vie communautaire. ”



dans ce numéro d'Actualités de la mise en œuvre).

De plus, on envisage actuellement la reconnaissance, par le ministère, de programmes tels que les 4-H, qui pourraient permettre aux élèves d'acquérir jusqu'à deux crédits valables pour l'obtention du DESO par leur participation à des programmes externes. Tous les élèves, y compris ceux et celles des écoles rurales, pourront également obtenir un crédit pour des cours collégiaux et universitaires ou un programme d'apprentissage tout en terminant leurs études secondaires, dans le cadre des programmes à double reconnaissance de crédits prévus par le ministère.

L'apprentissage électronique pour les élèves des écoles rurales

L'apprentissage électronique propose aux écoles rurales un moyen puissant d'élargir, pour les élèves, l'accès à un vaste éventail de possibilités de cours. Les nouveaux projets pilotes d'apprentissage électronique, dont bon nombre sont l'œuvre d'écoles rurales, ont été lancés au cours du second semestre de l'année scolaire 2005-2006 et continueront en 2006-2007 (voir « L'apprentissage électronique : une source d'outils formidables pour les élèves et le personnel enseignant », dans ce numéro d'Actualités de la mise en œuvre).

MANCHETTE : Des projets phares proposent des solutions novatrices

Appuyer les élèves autochtones en leur proposant des possibilités d'apprentissage parallèle

Création de possibilités d'apprentissage parallèle avec attention particulière à la littérature, à la musique et à l'art autochtones dans le curriculum, l'intégration d'ateliers pour développer la confiance en soi et l'établissement d'un centre d'apprentissage parallèle.

Grâce à ce projet, nous travaillons au développement de l'estime de soi chez les élèves autochtones, en honorant et en reconnaissant leur culture, que nous intégrons dans l'école, et en leur donnant un sens d'appartenance, tout en créant de nouvelles possibilités d'apprentissage. Nous intégrons d'avantage de cours axés sur les racines autochtones, notamment des cours de musique, d'arts, de lecture, de littérature et d'histoire... et nous appliquons tout cela de manière dynamique en salle de classe. Les élèves fréquenteront les écoles qui répondent vraiment à leurs besoins, et c'est précisément le but de ce programme.

Michelle Leigh

Directrice d'école chargée de l'initiative pour la réussite des élèves
District School Board Ontario North East

Éducation technologique en construction et en communications

Nouveau modèle d'enseignement et de planification des cours d'éducation technologique en construction et en communications.

D'une certaine façon, il a fallu, dans le cadre de cette initiative, moderniser nos installations pour l'éducation technologique, ce qui est très important si nous voulons attirer les élèves dans notre école et leur proposer des expériences qui leur sont utiles. Mais en tant qu'école rurale accueillant des élèves qui se déplacent en autobus au quotidien, nous avons une double difficulté : nos élèves disposent d'un temps limité à l'école chaque jour, et ils veulent passer ce temps dans les ateliers, où ils peuvent profiter de cette technologie. C'est pourquoi nous élaborons des cours par Internet qui leur permettront de se concentrer sur leurs matières obligatoires, qu'ils soient à l'école ou à la maison. Cette démarche s'est avérée particulièrement utile aux élèves à risque, qui peuvent désormais voir qu'ils occupent une place importante à l'école et voir l'utilité de l'éducation dans leur vie.

Suzanne Moncion

Surintendante de l'éducation
Conseil scolaire de district des écoles publiques de l'Est de l'Ontario

Programme de spécialisation en fabrication et en soudure

Nouveau programme d'études pour les élèves qui souhaitent se spécialiser dans la fabrication et la soudure et exploiter les débouchés du marché du travail local.

Nous adressons un certain nombre de problématiques clés dans le cadre de ce programme. La première, c'est que notre collectivité offre aux élèves des possibilités bien définies d'apprentissage et la chance d'expérimenter le monde du travail dans le secteur de la fabrication et de la soudure. Il est clairement dans l'intérêt des élèves de leur proposer un itinéraire d'études débouchant sur cette carrière et, en même temps, de veiller à retenir la main d'œuvre spécialisée au sein de la collectivité. Il est également d'une importance capitale, comme beaucoup d'écoles de langue française, que nous puissions offrir ici les mêmes possibilités d'éducation dont nos élèves ont besoin, sans qu'ils doivent pour autant quitter leur milieu. Ce programme remplit ces deux objectifs et il aide à bâtir un avenir solide pour nos élèves et notre communauté francophone.

Johanne Boisvenu-Blondin

Coordonnatrice de l'éducation coopérative et des autres formes d'apprentissage par l'expérience
Conseil scolaire de district catholique du Nouvel Ontario

De la terre à la table

Programme donnant aux élèves la possibilité d'acquérir des connaissances et des compétences spécialisées dans le domaine de l'agriculture.

Souvent, les élèves ont besoin de voir une relation entre les études et leur vie, leur avenir et leurs aspirations. C'est ce qui donne un sens à leurs études. Dans notre collectivité locale, il existe de nombreux choix de programmes d'éducation coopérative et d'apprentissage dans le domaine agricole. D'ailleurs, nous avons de nombreux élèves hautement motivés à en tirer parti. Ainsi, en proposant des expériences d'éducation très spécialisées et en réunissant ces deux possibilités, nous sommes à même de rendre service à nos élèves, à nos partenaires communautaires et à notre collectivité.

Gina Michaud

Conseillère pédagogique
Conseil scolaire de district des écoles catholiques du Sud-Ouest

Stratégie d'apprentissage électronique synchrone

Élaboration et mise en œuvre d'un modèle d'apprentissage électronique synchrone qui relierait toutes les écoles rurales de Grand Erie et créerait un campus virtuel avec une accessibilité et un soutien ouverts à tous les élèves.

Le campus virtuel procure à nos jeunes un énorme avantage en termes de cours offerts et d'horaires souples. Essentiellement, en reliant nos six écoles rurales et en aménageant un laboratoire d'apprentissage virtuel en leur sein, nous avons créé une seule grande école qui, non seulement offre plus de cours et la possibilité de sections supplémentaires mais, par-dessus le marché, met à profit l'expertise de notre personnel enseignant dans certaines matières et permet à tous les élèves d'en bénéficier. Assurément, un effort de coordination et de planification intenses, ainsi que de nombreuses considérations techniques, ont contribué à faire de ce projet une réalité. Mais l'avantage, ce sont les nouvelles portes que nous ouvrons aux jeunes et cela, c'est très gratifiant.

Andy Nesbitt

Directeur d'école leader pour la réussite des élèves
Grand Erie District School Board

Centres de ressources pour la réussite des élèves

Création d'espaces réservés aux ordinateurs et aux ressources avec attention particulière aux modèles d'enseignement des cours liés à l'apprentissage électronique et aux études indépendantes.

Nos centres de ressources pour la réussite des élèves sont conçus pour élargir les possibilités – particulièrement celles des élèves à risque – en puisant dans l'apprentissage électronique et en ouvrant l'accès à un plus vaste éventail de cours. D'une certaine manière, il faut aborder la question des ressources, ainsi que la capacité des petites écoles rurales à dispenser tous les programmes dont les élèves pourraient avoir besoin ou envie. Mais ce qui est plus important encore, à mon avis, est ce que cette multitude de choix signifie pour les jeunes en termes de pertinence et de chances additionnelles de réussite. Les statistiques sur les taux de décrochage scolaire révèlent qu'un nombre significatif d'élèves ne terminent pas leurs études secondaires. Un très grand effort est ainsi déployé pour garder les jeunes dans le système et leur donner les choix dont ils ont besoin pour que leurs études soient couronnées de succès.

Frank Allan

Directeur d'école, Services relatifs au curriculum
Ottawa Carlton District School Board

Projet phare de service Internet sans fil

Élaboration d'un réseau sans fil à haute vitesse assurant une capacité de vidéoconférence avec les écoles nourricières, les autres élèves des centres urbains, ainsi que les pairs des régions rurales d'Amérique du Nord.

L'une des difficultés de la vie dans une collectivité rurale est le fait que, souvent, nous n'avons pas à notre disposition l'infrastructure d'un grand centre urbain. Ce nouveau réseau sans fil est un moyen très économique de donner à nos élèves le même accès aux avantages de la technologie – comme l'apprentissage électronique – que celui dont ils disposeraient dans n'importe quelle autre région de la province. C'est une ressource vitale. Nous sommes également ravis d'avoir intégré des installations de vidéoconférence dans chacune de nos écoles, ce qui nous ouvre une multitude de possibilités d'interaction entre personnel enseignant et élèves, ainsi que la possibilité d'organiser une variété d'expériences d'apprentissage virtuel et d'améliorer la communication avec les écoles nourricières rurales. C'est là un développement très réussi pour l'ensemble du système scolaire.

Greg Reeves

Leader pour la réussite des élèves
Surintendant des écoles

Peterborough Victoria Northumberland and Clarington
Catholic District School Board

Beedaban

Création d'un centre pour la réussite des élèves, qui proposera un nouvel environnement pour le tutorat, le rattrapage, l'aide en littératie et en numératie et l'exposition aux arts.

Le centre pour la réussite des élèves est une très importante initiative qui nous permet de proposer un nouvel environnement dans lequel nos élèves éprouvant des difficultés peuvent bénéficier d'un tutorat ou de mesures de rattrapage ou recevoir une aide en littératie et en numératie. C'est également un lieu où ils peuvent se sentir à l'aise, comme chez eux, et nouer des liens avec quelqu'un. Le lieu physique est donc un élément important. De plus, nous améliorons notre fonds de bibliothèque, nous élaborons le curriculum inclusif des premières nations et nous modernisons notre technologie, ce qui est très important pour nous en tant que collectivité. Étant donné les distances et les conditions météo auxquelles nous sommes confrontés, ceci aura un réel retentissement sur les efforts que nous n'avons cessé de poursuivre pour bâtir et intégrer la collectivité.

Anna Maria Barsanti

Leader pour la réussite des élèves
Rainbow District School Board

Aménagement d'une cuisine commerciale

Ce programme privilégie la création d'itinéraires d'études pour les élèves qui amorcent une carrière dans le secteur de l'accueil et des arts culinaires, notamment l'aménagement d'une cuisine commerciale et d'une diversité de projets incluant l'élaboration d'un programme de petits-déjeuners chauds.

Si nous voulons garder nos élèves, nous devons avoir en place les programmes qui correspondent réellement à leurs besoins et à leurs intérêts. Nous avons de très bons programmes de technologie dans les domaines traditionnels, mais nous avons vraiment senti qu'il y avait un besoin inexploité de créer de nouveaux horizons dans le secteur de l'accueil et des services alimentaires. Nous espérons accomplir une foule de projets avec les nouvelles installations de cette cuisine, qui offrira aux élèves l'apprentissage scolaire et l'expérience dont ils ont besoin pour passer au cycle postsecondaire ou au monde du travail. Mais ce qui est tout aussi important, à mon sens, c'est que nous proposons des expériences valables aux jeunes. Nous conservons les élèves et nous leur montrons le rôle que leurs études jouent dans leur vie.

Ian Simpson

Leader pour la réussite des élèves
Rainy River District School Board

Nouvel itinéraire d'études dans les services personnels

Création de nouvelles possibilités pour les élèves intéressées à suivre des études en cosmétologie et aménagement d'un salon où acquérir de l'expérience.

Comme de nombreuses écoles, nous avons depuis toujours de la difficulté à attirer les filles dans nos programmes de technologie. Puisque la cosmétologie n'est offerte que par un autre établissement scolaire de notre conseil, nous avons une occasion fabuleuse de créer un itinéraire d'études que les filles de notre école trouveront attrayant. Nous aménageons sur place des installations qui permettront aux élèves d'acquérir une expérience sur le tas et celles-ci participent déjà en très grand nombre au programme, même si nous lui avons fait très peu de publicité jusqu'à présent. Les écoles rurales comme Norwell D.S.S. doivent être un guichet unique qui puisse combler les besoins de la collectivité rurale toute entière. Pour notre part, nous avons déjà fait un grand pas dans cette direction.

David Euale

Surintendant de l'éducation
Upper Grand District School Board

ÉCRIVEZ-NOUS

Veillez adresser toute correspondance à :

Actualités de la mise en œuvre
Direction des politiques relatives au curriculum et à l'évaluation
Ministère de l'Éducation de l'Ontario
Édifice Mowat, 16^e étage
900, rue Bay
Toronto (Ontario) M7A 1L2

Courriel :

editor@curriculum-update.info

Consultez notre site Web :

www.curriculum-update.info



C'est gratuit!
Abonnez-vous dès maintenant!

Pour vous abonner au bulletin *Actualités de la mise en œuvre*, communiquez avec nous à l'adresse indiquée ci-dessus ou abonnez-vous en ligne à www.curriculum-update.info.

Tous les renseignements personnels que vous fournirez seront utilisés par le ministère de l'Éducation pour distribuer le bulletin Actualités de la mise en œuvre. Votre nom ne sera inscrit sur aucune autre liste d'envoi. Nous encourageons nos lectrices et lecteurs à nous faire part de leurs commentaires. En ce qui concerne le bulletin, le ministère n'est pas en mesure d'envoyer des accusés de réception ou de répondre aux lettres, mais il pourrait, aux fins d'élaboration de politiques, prendre en considération les commentaires fournis. Avec votre accord, vos commentaires pourraient être publiés en totalité ou sous une forme révisée dans le bulletin Actualités de la mise en œuvre. La collecte des renseignements personnels que vous fournissez est conforme au paragraphe 39(2) de la Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée, L.R.O. 1990, ch. F31, dans sa forme modifiée. Si vous souhaitez obtenir de plus amples renseignements sur la collecte des renseignements personnels, veuillez communiquer avec la Direction des politiques relatives au curriculum et à l'évaluation, édifice Mowat, 16^e étage, 900, rue Bay, Toronto (Ontario) M7A 1L2, au 416 327-1183.